



**Action de la
municipalité**



Vie locale



**Culture et
loisirs**



VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire et son équipe municipale
vous invitent à la cérémonie traditionnelle des vœux
le 27 janvier 2024 à 11 heures 30 dans la salle des fêtes

- 4 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

- 5 - 8 L'urbanisme
9 - 10 Le bâtiment
11 La voirie
12 Le social
13 Ressources humaines

Informations diverses

- 14 Incivilité taille XXL - Et toujours des dépôts sauvages
15 Recensement de la population
16 Biodéchets et loi AGECE - Maison d'assistante maternelle - Entretien du cimetière
17 ADMR - Aider 17

Vie locale

- 18 Club de l'Amitié - Les Anciens Combattants
19 Association de chasse ACCA - Teurlay Environnement Théâtre
20 Comité des fêtes
21 AC2S saison 3
22 Association Sportive et Culturelle de Clérac

Culture et loisirs

- 23 Fête de la musique
24-25 Bibliothèque
26 Nouvelle saison au musée
27-30 Ecole
31 Propos rapportés au sujet des vergers de Châtaigniers, par M. Jean Baronnet
32-33 Clérac, hier et aujourd'hui : l'Eglise Saint-Vivien
34-35 Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean Jacques Nau
36 La fermentation
37 Recettes autour du kaki

Vie pratique

- 38 Etat civil - Recensement militaire
39 Informations utiles



Directeur de publication : Michel QUOD
Rédacteur en chef : Dominique MAUREL
Mise en page : Adeline MIMAUD
Impression : Imprimerie ROBERT
N° dépôt légal : 962

Chers Cléracaises, Chers Cléracais,

Je suis très heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro du bulletin municipal. Ce numéro arrive dans un contexte marqué par une incertitude croissante alors que l'histoire se répète et qu'un nouveau conflit vient d'éclater sur notre planète. Nous ne pouvons que condamner ces attaques. En France et en Europe nous croulons sous un trop plein de textes règlementaires et contraignants, alors que nous souhaitons simplement vivre en paix.

A l'approche de l'hiver qui semble tarder, il est inutile de rappeler à la population ainsi qu'aux Collectivités que le coût de l'énergie a et va encore augmenter. La transition écologique n'est plus une option mais bien une obligation. Nous avons anticipé ces changements nécessaires notamment en remplaçant notre éclairage public par des éclairages LED moins consommateurs d'électricité.

Depuis notre dernière édition d'été, les projets communaux continuent d'avancer. Vous trouverez les différents détails des actions menées à l'intérieur du bulletin.

C'est sous un soleil ardent que les enfants ont retrouvé les bancs de l'école. Pour aborder cette nouvelle année scolaire, des améliorations ont été réalisées au sein des bâtiments : réfection d'une classe ainsi que du restaurant scolaire. Les professeurs ont pris possession de leur nouveau local aménagé en bureaux et salle de réunion dans les anciens garages de l'école.

Après un été très chaud et caniculaire certains jours, tout s'est bien passé dans l'ensemble car nous avons mis en place avec l'aide des élus et du personnel communal des actions de surveillance notamment pour les personnes vivant seules et isolées. Je les remercie pour cette mission.

Aujourd'hui il nous fallait de la pluie et nous avons été servis. Les précipitations de ces derniers jours ainsi que les tempêtes ont malheureusement occasionné des dégâts importants dans certaines régions de France. Nous concernant, des coupures d'électricité ont été constatées au cours de la tempête Domingos privant d'électricité certains hameaux. Des arbres ont été arrachés et les employés communaux ont passé une partie de leur dimanche à rendre les routes communales libres à la circulation. Je les remercie pour ces interventions.

Nombre de bénévoles jeunes ou moins jeunes œuvrent au sein de nos associations. Leur engagement lors des différentes manifestations de cet été ont été une réussite. Que tous ces acteurs, commerçants, artisans, ainsi que les agents municipaux qui ont contribué à ces animations en soient remerciés.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent apportant avec elles des moments de bonheur et de quiétude, nous nous préparons à célébrer cette période avec le marché de Noël. Nous fêterons ce moment synonyme de fête et de tranquillité.

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de son équipe municipale se tiendra le samedi 27 janvier 2024 à partir de 11 h 30 à la salle des fêtes.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et tous, et meilleurs vœux à vous et vos proches, prenez bien soin de vous.

Votre Maire,
Michel QUOD



Cimetière

Le cimetière sort de terre, les fondations du mur d'enceinte et du local technique sont coulées. Les travaux ont été interrompus en novembre par les intempéries.

Le règlement intérieur et les tarifs des concessions ont été adoptés le 24 novembre 2023. Vous pouvez le consulter sur le site internet ou en mairie.



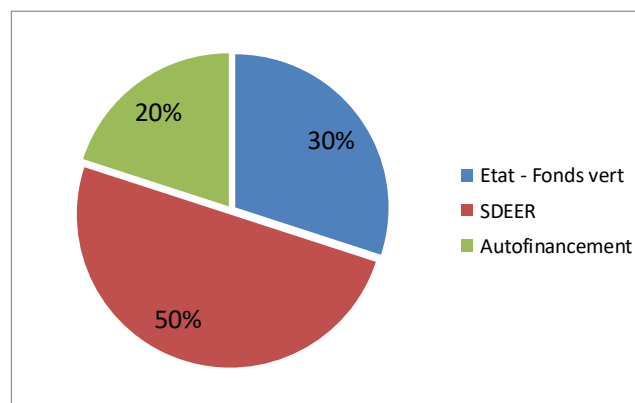
Eclairage public

L'éclairage public a été modernisé. 151 points lumineux sont ainsi passés à la technologie LED. L'objectif de cette opération permet de baisser la pollution lumineuse et diminuer les consommations énergétiques.

Le coût de l'opération est de 12 498,25 € HT.

Pour mémoire, l'éclairage est éteint :

- du dimanche soir au vendredi matin : de 22 h 00 à 6 h 30
- Du vendredi soir au dimanche matin : de 23 h 00 à 7 h 00



Révision simplifiée du PLU

La commune de Clérac a commandé une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisation au cabinet d'urbanisme Cittanova de Nantes à la demande du gérant du Château de l'Espie, maintenant renommé Fengari par son propriétaire.

Cette révision est nécessaire à l'extension de cet hôtel haut de gamme qui organise des événements (fêtes, mariages, réunions de famille...), des séminaires d'entreprises (Adecco, SNCF, EDF, Manpower...), et reçoit une clientèle venant des 4 coins de France ou du monde entier.

La demande est telle que cette entreprise doit louer les maisons d'hôtes aux alentours et étendre sa capacité d'hébergement sur site. Cela mobilise pour le moment, entre 7 à 10 personnes selon la saison en plus des prestations proposées par les entreprises événementielles des alentours (photographie, fleuriste, location de fournitures, traiteur... et services divers).

Clérac se félicite de cette implantation et veut tout mettre en œuvre pour en faciliter le développement.

Seulement voilà, le Château de Lespie qui était à l'origine en zone Agricole, doit muter la destination de ses parcelles (Zones Nh et A) vers celles du Tourisme auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, pour obtenir l'autorisation de construire des infrastructures liées à ces secteurs d'activités.

Quoique que l'appellation officielle soit qualifiée de « Simplifiée », la constitution du dossier nécessite l'aval de plusieurs instances et ne verra par conséquent son aboutissement que fin 2024.



Le PPRIF : Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt

Le département de la Charente Maritime est historiquement concerné par les incendies de forêt. Si tout le département n'est pas concerné de manière homogène, le sud du département concentre les surfaces brûlées les plus importantes, ce qui justifie une étude de risque dans ce secteur. Ainsi 9 communes sont pressenties pour faire l'objet d'un PPRIF : Bédénac, Bussac-Forêt, Cercoux, Chepniers, Clérac, Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde et Saint Aigulin.

Qu'est-ce qu'un PPRIF ?

Le Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt est une procédure qui permet d'améliorer la connaissance des zones à risques, d'informer et de sensibiliser la population à ces risques et de développer durablement les territoires par leur prise en compte dans les actes et documents d'urbanisme notamment.

Les effets du PPRIF

Il devient une servitude d'utilité publique, il devient opposable aux tiers, il s'impose aux demandes d'occupation des sols ainsi qu'à tout document d'urbanisme opposable, il est annexé au plan local d'urbanisme dans un délai d'un an.

Calendrier prévisionnel :

8 et 9 novembre 2023, réunions publiques à Bussac-Forêt et Cercoux, fin 2023 consultation réglementaire, début 2024 enquête publique, printemps 2024 approbation des PPRIFs.

Carte 2 : Nombre total de feux et surfaces brûlées par commune depuis 1985



Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR)

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire (article 15 de la loi « Accélération de la Production d'Energies Renouvelables publiée le 10 mars 2023)

A compter du 1er juillet 2023, et jusqu'à la fin de l'année 2023, les élus locaux sont invités à proposer leurs zones d'accélération. L'objectif est que les communes puissent faire leurs remontées à leur référent préfectoral avant le 31 décembre 2023.

La communauté de communes de la Haute Saintonge a mis à disposition des communes un outil informatique pour l'aide à la détection de ces zones (TADATUM).



Compatibilité entre ces différentes lois

On l'aura compris, chaque projet d'urbanisme sera confronté au croisement du PLU et du PPRIF. S'agissant des EnR, il y a un flou sur la détermination de l'artificialisation des sols avec des panneaux photovoltaïques, la condition est alors l'agri-voltaïsme en mettant par exemple des moutons à paître sous les panneaux photovoltaïques.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune de Clérac lance son PLU !

Par délibération du conseil municipal du 05/08/2022, la commune de Clérac s'est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est un document de planification et d'urbanisme réglementaire, réalisé à l'échelle communale. Il analyse le fonctionnement du territoire et identifie des enjeux pour construire un projet territorial d'aménagement et de développement, à l'horizon des 10-15 prochaines années. Ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol qui s'appliqueront lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire, déclarations préalables...).

Pourquoi réviser son PLU ?

Dans une société en mouvement, confrontée à de nouveaux enjeux contemporains, le PLU vise à répondre à des questions sociétales et interroge les perspectives d'évolution souhaitées par la commune : *Comment adapter nos modes de vie aux changements climatiques ? Comment préserver nos espaces naturels et agricoles ? Faut-il construire de nouveaux logements et où ? Comment concilier développement économique, accueil de nouvelles populations, tourisme et environnement ?*

Le PLU est aussi l'occasion de mettre en valeur l'existant (patrimoine culturel, naturel, bâti, paysager), prendre en compte les problématiques locales, identifier les enjeux de la commune et trouver des réponses de manière collective.

La révision du PLU s'inscrit également dans une obligation de mise en compatibilité de celui-ci avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé par la Communauté de communes de Haute Saintonge en février 2020. Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine pour les 20 prochaines années l'aménagement et les grandes orientations de développement du territoire intercommunal (à l'échelle des 129 communes) en prenant en compte ses enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Cette mise en compatibilité est l'occasion pour la commune (et pour 84 autres communes de la Haute-Saintonge) de sécuriser le PLU et également d'intégrer les enjeux du bassin de vie dans lequel est intégrée la Commune de Clérac.

Pour tout savoir sur le SCoT : <https://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/urbanisme>

Quels sont les objectifs du PLU ?

Dans sa délibération communale, le conseil municipal identifie les objectifs à atteindre dans l'exercice de la révision de son PLU :

- Élaborer un document d'urbanisme compatible avec les évolutions législatives et réglementaires ainsi qu'avec les documents supra-communaux tels que le SCOT et le PCAET de Haute Saintonge ;
- Développer le territoire en assurant la mixité sociale et fonctionnelle ;
- Améliorer l'adéquation entre offre et demande en logements pour répondre aux besoins de la population existante et future ;
- Diversifier l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels et réduire la part de logements vacants ;
- Valoriser les gisements fonciers et les friches urbaines ;
- Soutenir les activités économiques du territoire ;
- Pérenniser et dynamiser les services et les commerces ;
- Prioriser l'urbanisation en densification du bourg notamment par la réhabilitation du bâti existant et l'évolution des formes urbaines ;
- Intégrer les effets du changement climatique dans les choix d'aménagements des espaces urbains ;
- Valoriser et préserver le patrimoine bâti et le patrimoine naturel ;

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Encourager les activités agricoles qui participent à l'aménagement durable du territoire et à sa résilience en lien avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial ;
- Renforcer et valoriser la trame verte et bleue ;
- Renforcer la protection des populations au regard de l'augmentation des risques dans un contexte de nécessaire adaptation au changement climatique ;
- Promouvoir un aménagement urbain favorable à la santé, au bien-être des habitants et à la résilience du territoire ;
- Permettre un développement massif des énergies renouvelables, favoriser la performance et la sobriété énergétique ;
- Préserver la ressource en eau et améliorer le cycle de l'eau ;
- Faciliter l'intermodalité, faciliter les déplacements durables et actifs, réduire les besoins de mobilité.

Quelles places pour les habitants dans le projet ?

La révision du PLU se réalise de manière concertée avec les habitants. Différentes formes de concertation ont été choisies par le conseil municipal :

- Information sur le site internet communal ;
- Article dans le bulletin municipal ;
- Registre de concertation disponible en mairie ;
- panneau d'affichage en mairie pour présenter l'avancement de l'étude ;
- Organisation de plusieurs réunions publiques, avec à minima: une pour présenter le PADD, une pour présenter la traduction réglementaire du projet de PLU ;

Comment participer au projet ?

Plusieurs moyens sont à dispositions des habitants pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions, leurs besoins et leurs demandes sur le PLU de Clérac :

- le registre papier présent à la mairie ;
- par courrier, adressé à M. le Maire ;
- en participant aux réunions publiques.

Quelles sont les étapes du PLU ?



Une réunion publique au printemps !

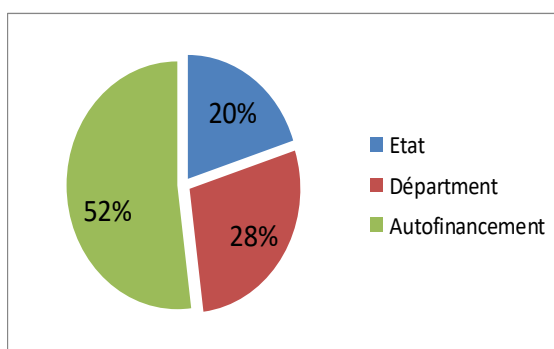
D'ici le printemps, le PLU aura bien avancé. Nous vous proposerons donc une réunion publique qui présentera le projet d'aménagement et de développement durable du PLU ainsi que les différents enjeux identifiés dans le diagnostic. C'est le moment de venir poser vos questions et d'en savoir plus sur le projet de territoire de votre commune. Pour plus d'informations, rendez-vous en mairie !

Ecole

Création d'une salle des professeurs

La création d'une salle des professeurs permet aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions. Ce bâtiment comprend une salle de travail collective, une salle bureautique, une cuisine et un bureau du directeur.

Le coût de l'opération est de 230 000,00 € HT.



Amélioration phonique du restaurant scolaire

Des travaux de réfection du sol ont été réalisés durant la période estivale dans la salle du restaurant scolaire afin de continuer dans le processus d'amélioration phonique.

Le coût de ces derniers s'élèvent à 8 790,00 € HT.

Clôture

Deux portails ont été apposés sur le groupe scolaire afin de le sécuriser et permettre de nouveaux projets.

Classe GS/CP

Le plafond et les luminaires de la salle de classe jouxtant la mairie ont été totalement refaits.

Epicerie

A la demande des gérants du commerce de journaux et de l'épicerie, le sol du magasin a été entièrement refait. Cela permet d'avoir une surface de sol bien uniforme.

L'éclairage du magasin va être aussi revu dans son ensemble.



Logement communal

La réfection totale de ce F4 communal est en passe d'être achevée d'ici la fin de l'année. Le coût de cette réfection est de 70 000,00 € HT, avec une participation financière du Département de 17,5 %.

Il sera mis en location en début d'année.



Incendie du 17 août 2023

Pour une cause inconnue, le hangar attenant au bâtiment de l'ancienne Poste et qui servait de stockage à de vieux matériels communaux a pris feu et a été entièrement détruit, ainsi que la maison attenante appartenant à Mme et M. Depian.

De nouveaux projets sont alors à l'étude.

Voirie

Echange de chemin à la Grande Cabane

Le détournement du chemin rural 36 évitant de passer au pied de la maison de M et Mme Garde est maintenant achevé

Chemin à la Grande Cabane

En jaune, notre chemin rural d'origine échangé

En rouge, nouveau chemin créé

En bleu, la voie privée



Echange de chemin à Fradon

Le détournement du chemin rural 91 évitant de passer dans la propriété d'un administré est maintenant achevé.

Chemin à Fradon

En jaune, le chemin rural d'origine échangé

En rouge, nouveau chemin créé

En bleu, la continuité du CR



Numérotation des voies et des habitations dans le bourg

Un partenariat avec la Poste a été signé afin de créer la numérotation des habitations et la nomination des voies non encore définies dans le bourg et les villages. En effet, la distribution du courrier et des colis s'intensifiant, les secours ayant besoin d'indications précises en cas d'intervention, il devenait indispensable de créer un repérage normalisé.

Le projet est donc lancé et des réunions autant que nécessaires seront ainsi posées pour mener ce « chantier » assez conséquent.

Journée du goût à l'école

Le traditionnel repas de la classe des CM2 interrompu durant les années Covid a, cette année, été de nouveau offert aux enfants, accompagnés de leurs enseignants et de quelques élus aux Lacs Bleus, dans le cadre de la « semaine du goût ».



Maison de santé

Le projet de maison de santé est en cours de développement au niveau du bâtiment.

Le conseil municipal a retenu un cabinet de recrutement afin de permettre l'installation d'un professionnel de santé.

Repas des aînés



Monsieur le Maire, et son équipe municipale ont organisé le traditionnel repas des aînés de la commune.

Une pensée émue en mémoire de nos récents disparus n'a pas été oubliée, suivi par la joie et la bonne humeur qui était de mise en ce samedi 18 novembre.

Nous avons pu accueillir 130 personnes qui ont répondu à l'invitation. Pour les personnes malades ou ne pouvant pas se déplacer, 70 plateaux repas ont été livrés à domicile le 21 et 23 novembre. Monsieur le Maire a présenté ses vœux de santé à l'assemblée. Le repas comme les plateaux ont été préparés et servis par Sonia Dupont "Galilée traiteur" de Clérac, pour les boissons M. Eric Vareille, M. et Mme Français, pour le pain et le dessert, fe

fournil de Clérac. Enfin nos aînés ont pu apprécier la troupe de M. Marco Bourgeois accompagné de ses deux chanteurs et animateurs.

Le repas s'est terminé avec la remise d'un bouquet de fleurs à notre doyenne de l'assemblée Madame Germaine SOUC.

Il semble que la journée fut réussie, que les Cléracais et Cléracaises étaient heureux de se retrouver, et de partager un bon moment ensemble. A l'année prochaine.

Un changement va avoir lieu suite au bilan de cette journée. Le constat a été fait que 70 repas ont été livrés, malgré la possibilité pour un grand nombre de Cléracais de se déplacer et donc de partager un moment convivial. La commission se réunira pour étudier une autre proposition pour le repas des aînés 2024.



Ressources humaines : Mouvements



« L'heure de la retraite... »

Le Vendredi 07 juillet dernier, veille des vacances scolaires, Martine RULLIER, accompagnée de son époux, ses enfants et petits-enfants, était entourée de ses collègues, des élus et des enseignants pour célébrer son départ à la retraite à compter du 1^{er} septembre.

M. Le Maire prononça un hommage, retraçant la carrière et les années de service rendu à la collectivité :

Agent d'entretien territorial dans la commune de Souméras, de 1991 à 2002, Martine a été recrutée le 19 août 2002, suite à sa demande de mutation, par la commune de Clérac. Elle a assuré, pendant plusieurs années, les fonctions de cantinière, essentiellement, et d'agent d'entretien des lo-

caux municipaux.

Le 1^{er} janvier 2007, elle a été intégrée dans le cadre des emplois d'adjoint technique territorial, puis le 1^{er} avril 2014, par avancement, adjoint technique principal 2^{ème} classe et le 07 février 2018, adjoint technique principal 1^{ère} classe.

À l'issue de cette allocution, Martine a reçu de nombreux cadeaux, suivi du verre de l'amitié et de petits fours partagés avec tous, dans une bonne ambiance.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de ce temps libre pour de nouveaux loisirs et de continuer à parcourir avec son époux, à bord de leur camping-car, nos belles régions de France, d'Europe et peut-être plus.

« La nouvelle recrue... »

Émilie Fradon, originaire de Clérac, a été recrutée en qualité d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} septembre 2023 sur le poste laissé vacant suite au départ à la retraite de Martine.

Émilie avait, au cours de l'année scolaire précédente, assuré la suppléance de Vincent Guérin pendant quelques mois.

Ses fonctions l'amènent à assurer l'accueil des enfants à la garderie, matin et soir, le service et la surveillance au restaurant scolaire et l'entretien des locaux communaux.

« Du changement au service technique »

Mathieu Reygnier, agent technique principal 2^{ème} classe, a demandé sa mutation au syndicat intercommunal du cylindrage et de nettoyage de Montguyon où il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} novembre dernier.

Recruté le 1^{er} avril 2014, en tant qu'agent polyvalent, il a veillé pendant 9 ans, à l'entretien des bâtiments, la voirie et diverses autres tâches. En plus de son activité professionnelle, Mathieu est pompier volontaire à la caserne de Montguyon et il est très engagé dans la formation des jeunes recrues.

Le 1^{er} décembre, Julien Delbosc, Adjoint technique principal 2^{ème} classe, par voie de mutation, prendra ses fonctions sur le poste resté vacant à la suite du départ de Mathieu Reygnier.

M. Delbosc, marié, père de 2 enfants, habite au lotissement de la Rente et a pu ainsi se rapprocher de son domicile.

« Sa dernière saison au musée »

Marie-Nils Waché avait été recrutée en 2006 en qualité d'animatrice du musée de Clérac, en remplacement de Mme Marie-Béatrice Manon. Ayant demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter de janvier 2024, la municipalité l'a remerciée pour ses services rendus et les expositions présentées au public lors des journées du Patrimoine.

Dans la soirée du 27 octobre, les élus et les collègues ont partagé le verre de l'amitié en leur honneur et un cadeau a été remis à chacun par M. le Maire.



Incivilité taille XXL

On a l'habitude de trouver sur nos chemins des dépôts en tout genre, matelas, débris végétaux, déchets de démolition, etc. Ces dépôts sauvages occasionnant une gêne pour les riverains et un coût non négligeable pour la commune, nous vous en rendons compte régulièrement dans ce bulletin.

Le jeudi 12 octobre, celles et ceux qui ont tourné la tête du côté du château Fengari (ex Espi) en face du cimetière en allant embaucher, ont pu constater qu'un nouveau cap avait été franchi. C'est le contenu d'une benne qui avait été vidé sur le chemin.

S'en est suivi un constat de gendarmerie, le dépôt d'une plainte et le début d'un long processus d'enquête avec peu d'espoir de retrouver le ou les responsables. En attendant il allait falloir trier puis évacuer les déchets (il y avait des chutes de câbles issues de la fibre et divers plastiques, cartons et déchets divers).

De retour chez lui, un conseiller raconta les faits à son épouse, qui, à la description du contenu, crut reconnaître une benne qu'elle avait vu à Bédénac la semaine précédente. La quantité de câbles l'avait intriguée. Le lendemain matin, en allant travailler, elle s'arrêta observer le tas de déchets et confirma ses soupçons.

Aussitôt informé, notre Maire prit contact avec son homologue de Bédénac qui lui donna l'adresse du propriétaire de la benne car, effectivement, la benne, qui était à Bédénac depuis plusieurs semaines avait quitté les lieux.

Contact fut pris avec une entreprise de Salleboeuf dont le patron s'est déplacé aussitôt et qui a constaté ... qu'on lui avait volé sa benne. Il semble que ce genre de vol soit assez courant dans la profession, ce que confirmera SUEZ pour qui l'entreprise travaillait. Elle était chargée de collecter les chutes de câbles issues de la pose de la fibre. Les particuliers s'étaient chargés de compléter la benne avec leurs propres déchets ajoutant le problème du tri.

Nous n'avons pas trouvé les voleurs mais au moins on a trouvé le propriétaire des déchets, SUEZ, qui s'est arrangé avec l'entreprise pour les trier et les évacuer en déchèterie.



Et toujours les dépôts sauvages d'ordures...



Au bas du Chemin du Peux (CR10), le 08/10/2023 des gravats ont été déposés dans le fossé.

Dans le chemin du Pont de Genêt (CR8), le 10/08/2023



Recensement de la population

Le recensement se déroulera à Clérac du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

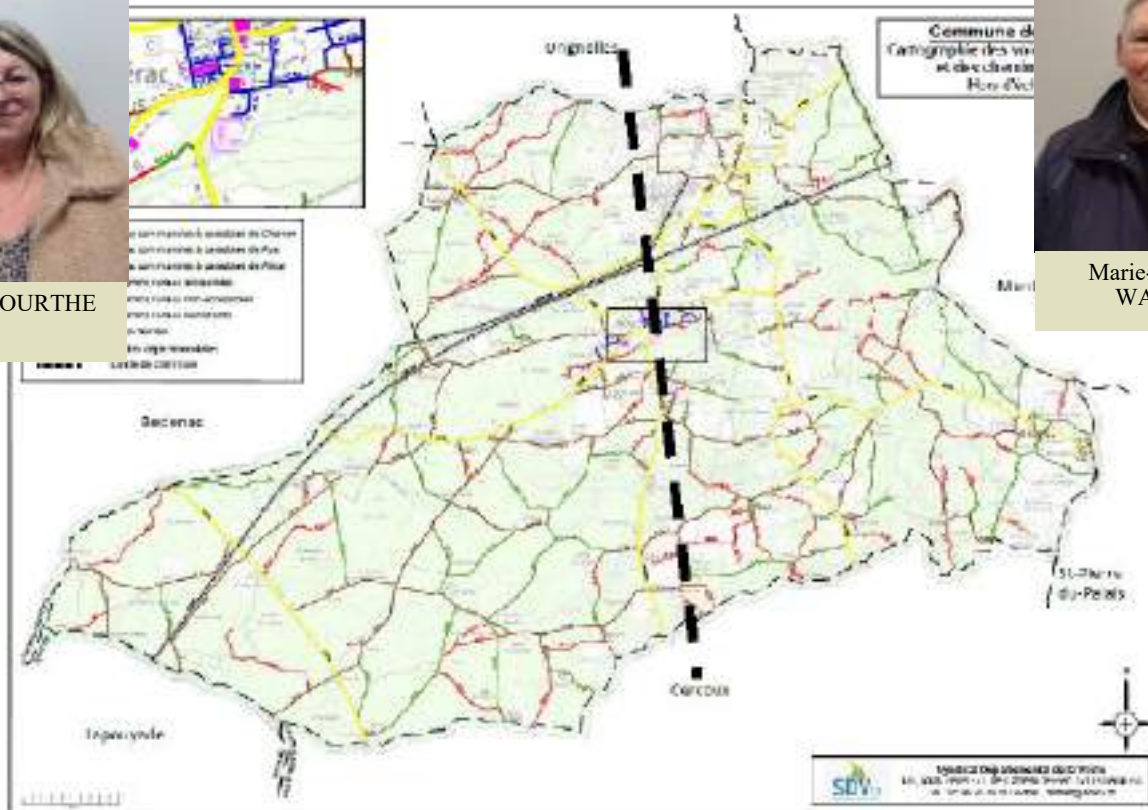
Deux agents recenseurs ont ainsi été nommés : Mesdames Liliane DOURTHE et Marie-Christel WACHE, réservez-leur un bon accueil !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Liliane DOURTHE

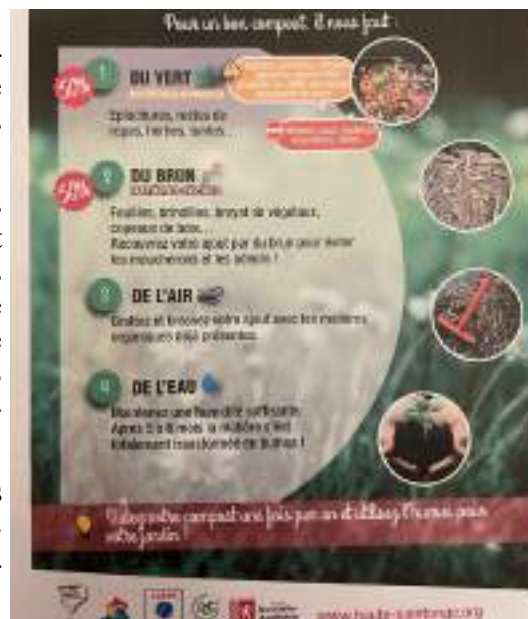
Marie-Christel
WACHE

Biodéchets et loi AGECE

Avec la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), le tri à la source arrive en 2024. À partir de janvier, chaque administré devra séparer ses biodéchets du reste de ses ordures ménagères résiduelles contenues dans le sac noir.

Pour ce faire, la CDCHS, compétente en matière de gestion des déchets, vous propose la solution de compostage pour toutes et tous. Elle souhaite recenser les projets de compostage envisagés sur la commune et accompagner les habitants au changement de pratique en leur fournissant des solutions de tri via du compostage individuel ou partagé pour les habitations sans jardin. La CDCHS prévoit également des formations qui seront dispensées aux référents communaux.

Actuellement beaucoup de bacs de compostage ont été distribués aux Cléracais sensibles à cette démarche. Nous devons collectivement poursuivre cet effort, en particulier pour le compostage partagé pour être en conformité à la loi AGECE.



Maison d'assistante maternelle

Des nouvelles de la MAM « Les Petits Trésors de Clérac » située dans la cité de la Rente au n° 5 à CLÉRAC, ouverture prévue mi-février.

On leur souhaite beaucoup de réussite.

Entretien du cimetière



Pour rappel, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a interdit à partir du 1^{er} janvier 2017 l'usage des produits phytosanitaires.

L'arrêté interministériel du 15 janvier 2021 a étendu la liste des lieux qui sont concernés par cette interdiction dès le 1^{er} juillet 2022, dont certains intéressent directement les communes qui peuvent en être gestionnaires.

Il s'agit notamment des cimetières et des columbariums.

Suite à cette interdiction, nous avons cherché des solutions (voir bulletin de décembre 2022) .

Sur la partie haute de l'ancien cimetière un essai est en cours depuis le début d'année .

Après avoir enlevé le surplus de gravier et les mauvaises herbes, resemé où l'herbe manquait, nous obtenons un résultat plutôt positif : l'entretien avec une tondeuse sera plus aisé et le visuel n'est pas en reste.

Nous allons donc continuer dans cette dynamique ..." Patience ça pousse ".

ADMR

Premier réseau associatif de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis 75 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. Nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience.

L'ADMR c'est 2850 associations sur l'ensemble du territoire national, regroupant 110 000 bénévoles et 103 000 salariés. Ils agissent chaque jour pour apporter un service à domicile sur mesure. Nous sommes au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie. Grâce à l'importance et l'efficacité de notre réseau d'association ADMR nous pouvons nous y engager. L'ADMR dans le département Charente-Maritime c'est 29 associations, 1052 salariés, 415 communes desservies et 210 bénévoles.

Créées par des habitants ou des élus locaux, les associations locales exercent leur activité sur plusieurs communes. Notre association ADMR Saintonge-Sud est présente sur 20 communes des cantons de Montguyon et Montlieu-la-Garde où nous avons apporté une aide à 240 personnes. Nos effectifs sont de 42 salariés pour l'ensemble du secteur et de 14 bénévoles. En 2022 l'association Saintonge Sud a accueilli 3 salariés en CDI.



La fédération départementale, sise à Saintes, apporte aux associations un soutien technique, elle veille au respect des statuts et du règlement intérieur. La fédération permet de former et informer les salariés et les bénévoles des associations. En 2022, le plan de développement des compétences proposait 23 formations différentes, s'adaptant à l'évolution des publics accompagnés et à celle de la société, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Lors de notre Assemblée Générale, qui s'est tenue à Saint-Martin d'Ary, un hommage a été rendu à madame Evelynne DONADIEU qui a fait part de son départ à la retraite après plus de 20 ans à l'ADMR. Un hommage également été rendu à madame Noëlle ARDOIN, qui avec 42 ans d'activité, souhaite encore continuer dans cette profession.

Notre Assemblée Générale a été portée par les Assistantes de Gestion et les bénévoles, un public nombreux ainsi que la plupart des élus présents nous encouragent à faire aussi bien l'année prochaine. Un grand merci à l'ensemble des 20 communes qui nous soutiennent par leurs subventions chaque année et en particulier pour Saint-Martin d'Ary et Saint-Aigulin qui nous offrent les locaux pour nos bureaux.

L'Assemblée Générale départementale a été encore le moyen de retrouver salariés et bénévoles ADMR du département ; convivialité et bonne humeur tout au long de la journée laisseront de bons souvenirs aux participants, qui tous méritent quelques moments de détente. Un grand merci à tous !

Marie-Jo BELLOT et Alain GRINGRAS co-président

Aider 17

AIDER 17
Pour tous, c'est notre métier !

Une offre globale de services à la personne pour tous en Charente-Maritime

AIDE AUX SENIORS
PORTEUR DE REPAS
JARDINAGE
ENTRETIEN DE LA MAISON
TÉLÉASSISTANCE

Vous accompagner, c'est notre métier !

Devis gratuit - sans engagement -
05 46 97 50 88 - www.aider17.fr

msa services

Club de l'Amitié

Notre petit club de personnes du troisième et quatrième âge continu son petit bonhomme de chemin.

Deux mercredis par mois, nous sommes heureux de nous retrouver à la salle des associations pour prendre des nouvelles des uns et des autres, de l'actualité de notre petite commune et surtout nous divertir avec les jeux des sociétés. A la fin de chaque séance, un goûter nous attend avec boissons fraîches et café et lorsque l'automne arrive le chocolat lui aussi se retrouve dans nos bols.



Ce semestre nous avons été heureux de fêter en juillet les 100 ans de Mme Mestreau Raymonde une de nos adhérentes toujours présente et heureuse de retrouver son jeu de triominos et ses partenaires. En cette occasion exceptionnelle, nous avons invité son fils et sa belle fille.

Une composition florale lui a été offerte et ce jour-là le goûter a pris un air de fête des années 1950. Une pièce montée composée de choux à la vanille et de nougatine nous a été livrée par Sonia.

Après une pose d'un mois et demi, chaleur oblige, nous avons repris en septembre nos activités.

Le 15 octobre, nous avons participé à « OCTOBRE ROSE » en préparant le petit déjeuner aux participants.

Anciens combattants

Le 11 novembre 2023 avait lieu la commémoration du 105ème anniversaire de fin de la guerre 14-18. Cette tragédie a duré 52 mois, hélas aujourd'hui la guerre est de retour en Europe.

5 élèves de CM1 de l'école de Clérac ont lu le message de l'UFAC : Enzo, Léa, Ombeline, Lucas, Jonas.

Nous remercions tous les enfants, leurs professeurs, les parents venus nombreux. Une chance, le soleil était au rendez-vous.

Le message du ministre des Armées a été lu par Monsieur le Maire.

Cette cérémonie protocolaire est dirigée par le Président de l'Amicale, Claude Dobigeon, en présence de Monsieur le Maire, Michel Quod ; les élus du conseil municipal ; le Président de la FNCA des trois Monts, Monsieur CHATEAU ; les porte-drapeaux, Messieurs Rullier et Scapin.

Merci à toutes les Cléracaises et les Cléracais fidèles au rendez-vous des commémorations patriotiques.

En fin de cérémonie, la Marseillaise chantée par la trentaine d'enfants et le public. La sonorisation est assurée par Philippe Peychaud. Le Président, Claude Dobigeon, invite le public à partager le vin d'honneur dans la salle des fêtes.

Programme 2024 :

- 19 mars : cérémonie du souvenir de fin de la guerre en Algérie
- 8 mai : anniversaire de la Libération
- 11 novembre : Armistice 14-18

Lucette Dobigeon



L'association de chasse ACCA

La société de chasse de Clérac vous présente son nouveau bureau de chasse qui a été élu pour trois ans au mois de juin:

Président	Lagorce Bruno
Vice président	Pomier Bernard
Trésorier	Boutin Yannick
Tresorier adjoint	Landard Pierrick
Secrétaire	Castillo Sébastien
Membre	Bouchet Florent
	Restoint Julien
	Gordo Michel
	Mestreau Alain



Le plan de chasse aux chevreuils est toujours de 90 et 17 ont été réalisés durant l'été.

Celui du sanglier est de 110 au départ de la saison et peut augmenter suivant la population qu'il y a sur la commune et les dégâts subit sur les territoires des propriétaires.

Pour les manifestations, la sardinade du mois d'août a connu un grand succès dans la commune avec plus de 200 convives pour cette journée. La sardinade sera reconduite au mois d'août prochain. Le président tient à remercier les bénévoles chasseurs et non chasseurs qui sont toujours présents pour aider l'ACCA.

le Président Bruno Lagorce.

Teurlay Environnement Théâtre

L'association **Teurlay Environnement Théâtre** est heureuse de développer ses activités culturelles sur notre territoire. En 2023, huit projets artistiques ont été réalisés avec les établissements scolaires, les troupes de théâtre amateurs, les communes... Ils ont donné lieu à quinze représentations sur treize sites différents, rassemblant plus de deux mille spectateurs.

Parmi ces spectacles, « Enfances à Clérac », produit et réalisé par **T E T**, a été joué deux fois et est en cours de programmation.

En 2024, l'association **T E T**, espère être à la hauteur de vos rêves et prévoit de créer de nouvelles histoires. A Cercoux, La Clotte, Saint-Aigulin, les enfants préparent déjà leurs projets de fin d'année.

À Clérac, les adultes sont 14 inscrits à l'atelier Théâtre hebdomadaire, ils entrent dans leurs personnages. Et, les adolescents de la troupe **T E T** se réuniront en février pour une nouvelle création.

A Montguyon et à Montlieu-la-Garde, l'association collabore avec **Scénie**

en 2 monts pour de nouveaux spectacles son et lumière. Et, les **Comédiens en Balade** répètent depuis septembre une comédie bien noire, écrite par Aurore Brune. Représentations mars avril 2024.

Enfin grâce à la validation « Pass Culture » de notre association, deux classes du collège La Ponétie d'Aurillac vont vivre un temps fort cet hiver sur la scène du Théâtre d'Aurillac.

Cette Classe culturelle sur le thème des « frontières » sera encadrée par **T E T**.

Teurlay Environnement Théâtre vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle **journée plein air** le **1^{er} juillet 2023**.



Près de 250 convives sont venus partager moules, sangria et jambon braisé préparé par Jean Claude. Certains membres de l'ACCA ainsi que des bénévoles ont prêté main forte au moment du montage du tivolì par exemple. Merci à eux. Le DJ a animé la soirée tard dans la nuit pour satisfaire les derniers irréductibles qui sautillaient sur le plancher et ne sentaient pas la fatigue.

Le deuxième temps fort de la période fut la **Fête Foraine les 1, 2 et 3 Septembre**. Durant trois jours de nombreuses animations se sont dérou-

lées :

- tout d'abord sur la place de la Gaité, le **marché nocturne du vendredi**, qui attire beaucoup de monde (environ 300 personnes) et qui profite des commerçants et de leurs produits qui ne demandent qu'à être dégustés,
- puis, le samedi 2, le concours de **tarot** et la **course cycliste** avec cette année un circuit légèrement différent et plus sélectif et qui a mis en valeur certains jeunes coureurs plein de devenir. Cette journée s'est clôturée en soirée avec le traditionnel **feu d'artifice** accompagné des majorettes et sous le regard attentif des pompiers,
- le dernier jour, dimanche, se sont déroulés le **vide grenier** et le concours de **belote**. Pendant l'ensemble des 3 jours les jeunes ou moins jeunes ont pu profiter des animations des forains présents sur la place de la Mairie : stop car, pêche aux canards, machines à sous, etc.



Au mois de Septembre, le comité a également proposé la diffusion de la **coupe du monde de rugby** sur écran géant dans la salle des fêtes. Quelques trop rares mordus de rugby sont venus partager ce moment pendant lequel chacun pouvait profiter de la buvette et des food-trucks venus pour l'occasion. Sans doute y aurait-il eu plus de monde si l'équipe de France s'était retrouvée dans les phases finales.

La soirée '**Gerbaude/Pot au feu**', initialement prévue le 14 Octobre 2023 n'a malheureusement pas pu avoir lieu faute de participants suffisamment nombreux. Peut-être est-ce dû à une certaine lassitude pour ce genre de soirée, budget serré, pas suffisamment porteur, etc. Dommage, mais c'est la première manifestation que nous avons annulée depuis très longtemps.



Le 10 décembre a lieu l'assemblée générale qui permettra de faire le bilan de cette saison 2023 qui a tout de même été riche en événements festifs. L'équipe du comité des fêtes proposera également les prochaines manifestations de la saison 2024. Pour cela, l'équipe ne demande qu'à accueillir de nouvelles personnes avec des idées originales et réalisables qui fédèrent la population de notre village. N'hésitez pas à nous rejoindre afin de partager tous ces moments conviviaux. **A bientôt.**

AC2S saison 3 !!!

Tous les ans depuis sa création, le club de football de Clérac-Montguyon-Orignolles connaît plusieurs évolutions :

2023/2024, c'est la fin du Groupement de Jeunes Sud Saintonge, l'école de foot est réintégrée au sein du club ! Tous nos licenciés joueront donc sous le nom et les couleurs de l'AC2S, de 5 ans à 55 ans ! Historique ou presque puisque les ententes et groupements existaient depuis plus de 20 ans !

2023/2024, c'est aussi le retour de nos u17 ! Le club proposera donc toutes les catégories de jeunes et de seniors, une vraie fierté !



2023/2024, ce sera aussi le retour des grands projets : d'animation d'abord, avec le traditionnel tournoi annuel de belote, tous les premiers vendredis de chaque mois, mais aussi des soirées à thèmes à venir, et un tournoi de jeunes programmé en 2024 !

Une nouvelle saison haute en couleurs...Allez AC2S !!

Coordonnées : Nathalie PEYREMOLE au 06.33.81.15.65



Association Sportive et Culturelle de Clérac



L'assemblée générale 2023 de l'Association Sportive et Culturelle de Clérac s'est déroulée à la salle associative le 1er octobre devant 35 personnes.

62 adhérents étaient à jour de leur cotisation cette année. En moyenne, 39 personnes participent à chaque sortie, une fois par mois : 28 marcheurs et 11 vététistes.

Quatre circuits différents sont proposés pour les marcheurs : 6 km 8 km

10 km et 12 km

Deux circuits pour les vététistes : 25 km et 32 km

Chaque circuit est mené par un(e) guide qui repère les chemins auparavant afin d'assurer de bonnes conditions de randonnées.

Un grand merci à tous les guides bénévoles sans qui l'asso n'existerait pas.

Trois des 11 randonnées proposées cette année étaient un peu particulières.

Le pique-nique de village au Bonnin a rassemblé 39 adhérents autour du Comité des Fêtes, organisateur de la journée.

La Rando des Pins a attiré 424 randonneurs(euses) venu(e)s de tous horizons. Imérys avait créé une équipe de 44 participants pour l'occasion. Huit circuits étaient proposés, quatre pour la marche allant de 6 à 17 km et quatre pour le VTT, de 22 à 60 km. L'an prochain la Rando des Pins aura lieu le 21 avril, rompant par obligation avec la traditionnelle date de la fête des pères. Un circuit trail de 14 km sera également ajouté.

Octobre Rose, réalisé en collaboration avec le club de l'amitié, a récolté 118 dons pour une somme totale de 750 €. Cette somme a été versée à l'hôpital Bergonié pour la recherche contre le cancer du sein.

L'équipe de bénévoles poursuit son travail de nettoyage des chemins tout au long de l'année, herbes à couper au printemps, feuilles à souffler l'automne. Ce sont beaucoup d'heures passées pour le bien être des adhérents et des promeneurs occasionnels ou des touristes. Merci à tous ces bénévoles et aux propriétaires forestiers qui collaborent avec nous en bonne entente et nous acceptent dans leurs bois.

Président : M. Priouzeau Pascal

Vice-Président : M. Cathelineau Lucien.

Trésorier : M. Couderc Lionel

Secrétaire : M. Plut Yoan



Fête de la musique

Instituée par Jack Lang, alors ministre de la culture sous François Mitterrand, en 1982, cette fête conviviale perdure dans le temps, s'est développée dans le monde entier et reste très prisée des Français ... et donc, des Cléracais.

À cette occasion, sollicitée par Marie-Nils, animatrice du musée, Mme Barré, professeure de musique est venue présenter son travail avec ses jeunes élèves. Plus d'une centaine de personnes sont venues assister à cette représentation musicale dans la cour du musée. On a pu écouter les progrès entre les tous jeunes débutants et les débutants confirmés avec plusieurs années de pratique. Le concert a été conclu au piano par l'un des fils de Mme Barré. Ce fut un moment musical bien agréable.





Médiathèque

3 rue du jeu de quille - 17270
Clérac

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00
- mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00

Bibliothèque

L'équipe Sandra Bergès, Responsable

Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé.

Et deux nouvelles bénévoles depuis le 16 octobre 2023 : Ginette Welter et Lucie Pont.

La Médiathèque est gratuite et ouverte à tous

La Médiathèque en chiffres

Au 1^{er} janvier 2023, 133 adhérents sont inscrits. 88 adultes et 45 enfants plus les 5 classes de l'école de Clérac. Nos lecteurs viennent en majorité de notre commune mais aussi des communes environnantes.

Pour l'année 2022, il a été prêté :

- 3631 livres soit 1281 livres adultes et 2350 livres enfants
- 1216 livres dans le cadre de l'école
- 15 CD et 111 DVD

Ce qui fait un total de 4973 prêts pour l'année 2022.

Les Collections :

Adultes : 3452 livres (Romans, Policiers, Documentaires, Bandes dessinées, Revues...)

Enfants : 3328 livres (Romans, Albums, Bandes dessinées, Documentaires, Revues...)

Adolescents : 319 livres (Romans, Policier, Documentaires, Bandes dessinées)

CD : 211, DVD : 227.

Accueil des classes

Les 5 classes élémentaires sont reçues toutes les semaines le mardi de 14h15 à 16h00 et un vendredi sur deux de 11h15 à 12h00.

Une histoire est lue par Sandra ou Ginette et les enfants peuvent emprunter un livre à chaque visite.

Nouveautés

L'auteur passe en revue la carrière du chanteur-compositeur britannique, Elton John, depuis son premier album I've been loving you, à travers 75 moments clés de son parcours. Son duo avec Bernie Taupin et son engagement pour la recherche sur le sida sont notamment abordés.

Selon l'inventaire mycologique national, il existerait quelque 30 000 espèces différentes de champignons en France métropolitaine, inventaire qui est loin d'être exhaustif. Ce guide doit vous permettre de déterminer les espèces comestibles et dangereuses de notre flore mycologique. Emportez-le dans votre sac à dos et, grâce aux textes et aux photos correspondantes, vous aurez toutes facilités de détermination sur le terrain tout en aiguisant votre capacité d'observation.



Une présentation de quarante toiles de Pierre Soulages réalisées entre 2010 et 2022, en hommage au peintre décédé en octobre 2022. Ses œuvres témoignent de sa créativité jusqu'à la fin de sa vie.

L'été 1957 marque la fin de l'adolescence de Tom et de ses amis Louis et Phil. Entre le concours de beauté de Saint George, petite ville de l'Utah, et les essais atomiques dans le désert du Nevada, le spectacle est grandiose. Mais le suicide du père de Phil, des cas de maladies étranges et un secret de famille découvert par Tom viennent changer le ton de leurs vacances.



Les chats de Fukuneko ont la particularité de rendre heureux les maîtres qu'ils se choisissent. La jeune Ako, récemment arrivée de la campagne, est adoptée par Fuku, la chatte de sa défunte arrière-grand-mère. La jeune fille est la seule à voir l'animal sous l'apparence d'une fillette aux oreilles de félin.

Miyo, surnommée Muge, est une jeune fille fantasque. Elle est amoureuse de Kento, son camarade de classe, mais ses sentiments ne sont pas réciproques. Elle possède un secret qui lui permet néanmoins de se rapprocher de lui. Grâce à un étrange masque, elle a le pouvoir de se transformer en chat. Mais une telle magie risque de ne pas être offerte sans contrepartie. -



L'enfance du légendaire chevalier Arthur, roi des deux Bretagnes et fondateur de la Table ronde, jusqu'à son couronnement. Fils du roi Uther Pendragon et d'Ygraine, il est confié au sorcier Merlin dès sa naissance. Elevé par un seigneur, il apprend les codes de la chevalerie avant de tenter de retirer Excalibur, l'épée de son père, du rocher où elle est plantée.



Le bandit Kaz Brekker se voit offrir une mission qui peut le rendre riche, enlever un homme retenu dans une imprenable forteresse. Pour ce faire, il réunit une équipe de cinq dangereux hors-la-loi.

Les Partenariats et Services

Les Bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, Saint-Palais de Négrignac, Montguyon, Clérac, Cercoux et Bédénac.

Ont organisé le 20 août 2023 un festival jeunesse « déambul'histoires » à Montguyon.

Inscrivez-vous à la Newsletters : <https://www.mediatheques-haute-saintonge.com/newsletters>

La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, expositions, Tapis de lecture et propose également des journées de formation.

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

Sur ce site, vous pouvez faire des recherches de documents, en informer votre médiathèque et celle-ci pourra les commander via le Slem (Navette mensuelle)

La Médiathèque Départementale propose une offre culturelle en ligne : revues, presse quotidienne, musique, dessins animés, jeux, tutos, cours et livres audio accessibles 7j/7 et 24h/24 pour tous depuis chez vous ou n'importe où, sur tous les supports (Pc, Tablettes, Smartphone).

Seule condition : être inscrit.e dans une médiathèque du département de la Charente-Maritime.

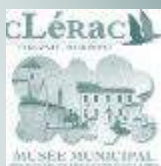
La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac propose et coordonne des expositions, des animations organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants. (Fin d'année 2023 et début 2024 fil rouge sur l'Italie.)

Portail Réseau : <http://www.mediatheques-haute-saintonge.com>

Où vous trouverez toutes les médiathèques du réseau (coordonnées, horaires etc...), les animations proposées, les nouveautés, les coups de cœur etc...

Vous pouvez via ce portail réserver en ligne un document de votre médiathèque avec votre numéro d'adhérent.

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).



Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee.clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-04-07-83

Ouverture du Musée

du 1^{er} mai au 30 septembre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

Nouvelle saison au musée

Une étude universitaire sur 9000 visiteurs, conduite dans 50 musées, révèle que les musées sont des catalyseurs du bien-être, de la croissance personnelle et de l'engagement communautaire.

Samedi 3 juin 2023, nous avons eu le plaisir de recevoir au musée les membres de l'association des anciens maires de Charente Maritime avec Monsieur Guy PASQUET, chargé d'organiser la journée.

Un cocktail a été offert par la municipalité avant d'aller se restaurer à L'AUBERGE DES LACS BLEUS.

La fête de la Musique a été organisée le mercredi 21 juin 2023 à 19h30 au jardin du Musée avec Marie-Françoise BARRE professeur de MUSIQUE et ses jeunes musiciens en herbe. Nous remercions Monsieur Philippe PEYCHAUD pour son investissement dans la sonorisation et l'éclairage.



120 personnes étaient présentes pour fêter ce premier jour de l'été.

Samedi 18 août 2023, 34 personnes sont venues visiter le musée et l'église.

Association de vieilles voitures « l'auto des copains » le siège est situé à FLOIRAC.

Et pour clôturer la saison 2023, un salon du livre régional est organisé à la salle des fêtes lors des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre

Avec présence d'auteurs : Annick CAILLAUD, Geneviève CEZAIRE, Nicole DUPUY, Alain-René GEORGE, Jean-Paul GRASSET, Francis MASSE, Michèle MICHONNAUD, Raymond NUVET, Philippe PEYCHAUD et Judith RAPET, venus faire la promotion et dédicacer leurs œuvres.

À noter également la présence des « reliures de l'Estuaire » qui ont expliqué avec force détails le travail du relieur.

Accueillis en arrivant par un café et des viennoiseries provenant de la boulangerie de CLÉRAC, ils ont pu ensuite s'installer à leur table avec leur nom attribué.

Un décor mis en scène par Madame DESJAMBES de la Boutique GRAINES DE MERVEILLE situé en face du Musée.

Des revues anciennes et récentes ont été exposées et la médiathèque de CLÉRAC proposait des livres d'auteurs régionaux avec un espace réservé à la vente de livres.

Plus d'une cinquantaine de chapeaux ont été exposés ainsi qu'une boîte à chapeau grâce aux dames de CLÉRAC qui les ont prêtés. Merci à elles.

En fin de matinée, le pot de l'amitié a été offert par notre commune en présence de Monsieur le Maire et de ses conseillers.

Nous avons reçu 157 personnes en 2 jours en provenance de FONTENAY LE COMTE, LA ROCHELLE, AMBARES, LIBOURNE, COUTRAS, ST MARTIN DE COUX, ST AIGULIN, MONTLIEU,

CHATENET, CHEPNIERS, MONTUYON, ST MARTIN D'ARY, ST PIERRE du PALAIS, CERCOUX, la CLOTTE et CLÉRAC.

La saison 2023 se termine avec 495 visiteurs.



Ecole

RENTREE 2023 : QUOI DE NEUF ?



L'école de Clérac accueille 101 élèves répartis sur 5 classes, de la petite section de maternelle au CM2.

Pas de changement dans l'équipe enseignante pour cette rentrée. C'est Mme DESBORDES qui assure la journée de décharge du directeur.

Mmes Léa BARDET et Wendy CAPDEVILLE effectuent une mission de service civique au sein de l'école.

La salle des maîtres et le bureau du directeur sont terminés ! Les nouveaux PC et cet espace très fonctionnel permettent aux enseignants de travailler efficacement et agréablement.

Les travaux dans la cour sont achevés : les tranchées réalisées pendant les travaux sont bouchées, les tracés des terrains de sport ont été refaits, les buts de foot sont en place, ainsi que l'abri à vélo.



Un visiophone est en place à l'entrée de l'école, permettant au directeur d'ouvrir le portail à distance.

Le sol de la cantine a été refait.

Le plafond de la classe de MS/GS a été abaissé et insonorisé. Ceci est très agréable dans la classe, avec beaucoup moins de résonnance.

Le blog de l'école est toujours actif, n'hésitez pas à le consulter : e-clerac.blogspot.fr

e-clerac.blogspot.fr

LA MER

Cette année, nous avons choisi comme thème commun d'école : la mer. Tout au long de l'année, les 5 classes travailleront autour de cette thématique à travers les différentes disciplines : chants, poésies, lectures, sciences, arts plastiques, etc.

PS/GS : Le tableau des présents a été réalisé par les élèves aux couleurs de la mer, avec du sable, des algues en peinture, des poissons coloriés et collés. Les élèves ont aussi réalisé de jolis petits crabes avec leurs mains, de la peinture, du sable et du coton. Ils ont découvert des albums et des documentaires sur la mer. Un atelier de langage a été proposé : une fleur de la mer permettant de différencier les animaux qui vivent ou non dans la mer. Chaque enfant dispose d'un cahier de projet, dont la couverture a été décorée sur le thème de la mer et qui réunira différentes traces des travaux réalisés cette année.



MS/GS : Lecture/activités autour de l'album Petit Poisson Blanc et réalisation d'une fresque de classe inspirée de l'album. Les élèves ont fait un grand puzzle d'observation (54 pièces) sur le thème de la mer assemblé en groupe mixte MS/GS. Des sous-mains de travail ont été décorés. Deux documents



ont été visionnés : l'un sur les oursins et l'autre sur les étoiles de mer (vie/nourriture/déplacement). La chanson « Le coquillage magique » de Frances est en cours d'apprentissage "J'ai trouvé sur la plage un très beau coquillage, qu'à la fin de l'été chez moi j'ai ramené..."

CP/CE1 : Le couloir a été grandement décoré sur le thème de la mer : poissons en cartons suspendus au plafond, fresque murale avec un banc de poissons colorés et un gros requin peint, portemanteaux en poissons faits avec des bandes de papier et un fond en papier bulle et peinture, méduses en carton et rubans. En lecture suivie, les CE1 ont étudié un documentaire sur la mer. Des chants et poésies ont été appris : Comme la mer est jolie (Les Enfantastiques), la chanson du coquillage, La mer s'est retirée.



Ecole (suite)

CE1/CE2 : De jolis portemanteaux ont été faits dans le couloir. Ce sont des sous-marins avec à l'intérieur le visage de chaque enfant. Des décors marins ont été coloriés tout autour. Dans la classe, une cabane sur le thème de la mer a été réalisée. Des livres documentaires sur la mer sont mis à disposition dans la classe.



CM1/CM2 : Après les cosmonautes de l'an dernier, ce sont de jolis scaphandres qui décorent l'espace portemanteaux devant la classe des grands.



Des poésies sur le thème de la mer ont été apprises.

Autres temps forts très attendus en lien avec le thème :

Un séjour avec nuitée pour toute l'école les 6 et 7 juin à La Rochelle : visite de l'aquarium, ateliers scientifiques, jeux sur la plage, visite de la réserve du Marais d'Yves...

la mer.

La kermesse d'école le 28 juin, avec des jeux aux couleurs de

LES CE1/CE2 ET CM1/CM2 ONT NETTOYE LA NATURE !

Vendredi 22 septembre, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 sont partis dans les rues de Clérac pour ramasser les déchets. Comme chaque année, plusieurs parents étaient au rendez-vous pour aider les enfants équipés de gants et de sacs poubelles. Plusieurs groupes ont été constitués avec pour chacun une zone attribuée, couvrant l'ensemble du bourg.



Ils ont trouvé des déchets divers, notamment de trop nombreux mégots dans le parc devant l'école, du plastique, des canettes, des pansements,



des bâtons de sucettes...

SEMAINE DU GOUT AUTOUR DU MIEL

Lundi 16 octobre, pour initier cette semaine, les CE1/CE2 ont bénéficié d'une animation à la Maison de la vigne et des saveurs financée par la CDCHS.

Les autres classes ont profité de la venue de 2 apiculteurs amateurs de la commune, Dominique MAUREL et Pascal PRIOUZEAU. Ils ont présenté leur matériel : une ruche, les cadres, l'enfumeur, la vareuse... Ils ont aussi expliqué aux élèves comment reconnaître les abeilles et leurs prédateurs les frelons. En fin d'animation, les élèves ont goûté différents miels.



Mardi 17 octobre, le cantinier a intégré du miel dans ses préparations : tajine d'agneau au miel, fromage blanc au miel.

Le vendredi 20 octobre, les CM2 ont déjeuné au restaurant (offert par la commune) avec leur enseignante, le directeur et des élus. Au menu : cocktail de fruits, croustillant chèvre/miel/pomme, parmentier de canard, fon-



due au chocolat avec des petites brochettes de fruits frais. Merci à la Mairie pour la reprise de ce repas que les élèves de CM2 attendent chaque année impatiemment.





PROJET FORET EN MATERNELLE

Les maternelles sont allés toute la matinée dans la forêt : ils ont commencé par goûter des fruits puis ont réalisé différents ateliers avec les parents accompagnateurs. Au programme : land art, parcours tactile pieds nus, choix d'un arbre et le dessiner, empreintes des troncs d'arbre, ramasser des éléments dans la forêt /en placer un dans une boîte mystère / essayer au toucher de le reconnaître.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Des élèves de l'école se sont réunis autour du Monument aux morts de la commune en ce 11 novembre 2023, ainsi que 3 membres de l'équipe enseignante. Les enfants ont chanté La Marseillaise. Puis Enzo/Jonas/Léa/Lukas et Ombeline, élèves de la classe de CM1/CM2, ont réalisé la lecture au micro du texte de l'UFAC.

A FOND LE SPORT !

En cette année olympique, l'école est bien investie dans les activités physiques et sportives.



Tous les jours, pendant les récréations, de nombreuses activités pour bouger sont proposées aux élèves, notamment dans le cadre des 30 minutes d'APQ (Activités Physiques Quotidiennes). Les 2 jeunes en service civique installent des jeux pour que chaque élève puisse se dépenser selon ses envies : jeux de raquettes avec filet, cordes à sauter, parcours sportifs, chaises musicales, jeux de ballon... Les maternelles ont toujours à leur disposition des vélos, quads, trottinettes.

Le 21 septembre, nous avons participé à la Journée Nationale du Sport Scolaire. De grands parcours ont été installés dans la cour, adaptés aux différents niveaux. Chaque élève a réalisé un parcours, chronométré par son enseignant. Le soir, le meilleur de chaque niveau (plus rapide) a reçu une médaille sous les applaudissements de tous les enfants.



Les 5 classes de l'école participent à l'USEP : rencontres sportives entre écoles de secteur. La plupart des rencontres sont prévues aux beaux jours : d'avril à juin.

Les GS/CP/CE1 bénéficient de 10 séances de natation scolaire aux Antilles de Jonzac en novembre et décembre.

Les CM1/CM2 feront de la voile à Montendre fin mars, et d'avril à juin ils pratiqueront le baseball sous l'encadrement de Jean LENOIR pour la 3^{ème} année consécutive. Merci à Jean pour ce partenariat qui ravit les élèves chaque année.



Plusieurs classes de l'école consultent régulièrement le Géniali « Chaque jour compte avant les JO », qui propose un compte à rebours avant les JO 2024 avec chaque jour une anecdote à découvrir.

UN PETIT TOUR DANS NOS CLASSES

Les PS/GS font des sciences autour de l'air. Ils ont discuté pour savoir ce qu'était l'air, comment on pouvait l'observer. Puis ils ont essayé de voir l'air dans l'eau en faisant apparaître des bulles. Pas facile pour certains des PS de souffler !

Et enfin, trouver comment faire avancer un petit papier sans le toucher.



Tous les vendredis matin, arts, projets et diversité culturelle sont au menu de la classe de PS/GS.

Les élèves ont décoré leur cahier de langage avec la technique de peinture au ballon

Les MS/GS s'entraînent régulièrement sur des ateliers de motricité fine.

Les GS révisent spontanément le vocabulaire en anglais en autonomie avant la séance.

Quand le maître travaille avec un groupe, il faut parfois travailler tout seul et dans le calme. Pour ça, les élèves sont plutôt bons et

ont déjà de bonnes habitudes de travail :) !

Nous utilisons le TBI pour travailler : pour la lecture avec les CP, pour les mathématiques avec les CP et les CE1.

Cette année, la classe de CE1/CE2 se lance dans un projet de rédaction de journal. Ce journal porte sur l'école et ce qu'il s'y passe et sera publié 1 fois par période. Les articles sont choisis par les élèves et les informations ont été récoltées par eux également. Ils ont aussi rédigé les articles avec un peu d'aide de l'enseignante. Ils ont montré une grande motivation ! De vrais journalistes en herbe.

La classe de CE1/CE2 a fabriqué et décoré un coin cabane dans la classe pour se détendre et lire dans le calme. Les enfants ont peint le fond en bleu pour représenter la mer et ont ensuite grâce à leurs mains et de la peinture fait des animaux marins décorés avec des Posca.

Une initiation au sudoku est proposée aux CM1/CM2 pour les temps d'autonomie. Le sudoku est un jeu mental assez complexe. Il permet d'améliorer la perception, la mémoire, la logique et la coordination. Les débutants s'initient avec des grilles de 6 cases sur 6. Les plus aguerris débutent avec des grilles de 9 cases sur 9.



Propos rapportés au sujet des vergers de Châtaigniers, Par M. Jean Baronnet, membre du Groupement Développement Forestier

Essai de plantation de Châtaigniers en Saintonge Boisée

1966/1968 :



« Mon collègue Pierre Furet, directeur du Foyer de Progrès Agricole de Barbezieux, vient me voir à la suite d'un contact qu'il avait eu avec Mr Lucien Breton, directeur d'une usine à Barbezieux et producteur de marrons glacés et de marrons au cognac ; avec ses 600 employés il utilise 700 tonnes de marrons par an.

La production locale de Chevanceaux est nettement insuffisante et il doit faire venir des marrons d'Espagne et du Portugal ; il lui demande s'il ne serait pas possible de relancer cette production dans la région.

Nous étudions le problème ensemble après avoir pris contact avec la station de l'I.N.R.A. de Malemort (19), le spécialiste du marron. Cette station vient de trouver une nouvelle variété de marron «le Marigoule 15», nous faisons un voyage d'étude en Espagne et au Portugal, nous pensons que le projet est réalisable.

Nous organisons alors une réunion constitutive sous la présidence de Mr Félix Gaillard, président du Conseil, député de la Charente, de Mr le directeur de l'Agriculture de Charente-Maritime, des membres de la Chambre d'Agriculture, du C.R.P.F., de l'I.N.R.A. de Malemort et d'une vingtaine d'agriculteurs-forestiers.

Après présentation du projet, le Syndicat des Producteurs du Marron des Charentes est créé, nous passons aussitôt à l'action.

Deux plantations témoins de châtaigniers sont créées avec création d'une pépinière et recherche de planteurs ; cela à l'air de bien marcher.

Le syndicat se transforme en «Coopérative des Planteurs des Marrons des Charentes» pour des raisons commerciales.

Les plantations commencent avec des subventions de l'Etat, l'aide de la Chambre d'Agriculture, l'achat de matériel pour calibrer la production locale et la démonstration de matériel de récolte.

Mai 1969 arrive avec des mouvements de contestation .

En 1972, l'inflation est galopante,

En 1973, licenciements d'ouvriers, et la Maison Breton est achetée par la Maison Sucres & Denrées puis par Davigel (surgelés).



C'est la fin de l'aventure avec la déception que l'on imagine.

Les plantations sont devenues des semis de pins, ou bien conservées pour faire des bois d'œuvre ou de sciage, sauf quelques dizaines d'hectares environ conservées en vergers, la plupart irrigués, surtout en Charente ».

Jean Baronnet, G.D.F.

D'après une documentation de Béatrice Manon

Clérac, hier et aujourd'hui

L'EGLISE SAINT VIVIEN

Située au carrefour de la plus ancienne rue (aujourd'hui rue des Châteaux) et de la Grande Rue (aujourd'hui rue du Jeu de Quilles), l'église est le centre du bourg depuis au moins le XII^{ème} siècle, et sans doute bien avant. Comme de nombreuses églises de Saintonge, elle est sous le patronyme de Saint Vivien, évêque de Saintes du début du V^{ème} siècle. Il est représenté sur le grand vitrail du chœur en train de demander au roi des Wisigoths la libération de prisonniers. Sa fête est fixée au 28 août, et c'est, encore aujourd'hui, le dimanche suivant qu'a lieu la fête locale, le premier week-end de septembre.

A la fin du XIX^{-ème} siècle (illustrations 1 et 2)

L'église a toujours sa façade d'origine qui date du XII^{ème} siècle. Construite avec la pierre friable du pays, le grison, elle est caractéristique des églises de style roman saintongeais. Le rez-de-chaussée se compose d'un portail sans tympan à double voussures reposant sur deux colonnes et encadré par deux fausses portes sur chacun de ses côtés.

Un bandeau soutenu par des corbeaux (pierres en saillies) soutient le premier étage orné de quatre baies aveugles formées chacune d'une voussure et de deux colonnettes. Le deuxième étage est un simple fronton triangulaire.

Les murs de la nef sont soutenus par des contreforts.

Le clocher carré a été construit pendant la guerre de cent ans avec son escalier d'accès caché dans le mur pour servir de défense et de refuge. En 1636, il a été équipé d'une cloche toujours présente. La chapelle de droite a été ajoutée au XV^{ème} siècle et est sous l'invocation de Saint Antoine, objet d'un culte important en souvenir de la grande peste de 1348 : sa fête est célébrée le 17 janvier avec solennité. Une petite pièce entre la nef et la chapelle, appelée « chambre des chaises » sert de local de rangement. La chapelle de gauche est récente : elle date de 1856 et est dédiée à la vierge, très vénérée en cette deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Depuis 1870, le cimetière n'entoure plus l'église : une place légèrement surélevée par rapport aux rues le remplace. Du cimetière ne subsistent plus que la pierre tombale de Marie -Thérèse Nau (née Gadrat, la grand-mère de Jules Nau, le maire de Clérac), sur le mur de la chambre des chaises, et la tombe de la famille Jacopy (métayers des Caillères depuis plus d'un siècle) marquée par un rosier soigneusement entretenu, près de la petite porte du mur sud.

L'intérieur vient d'être enrichi d'un nouveau mobilier en pierre commandé au sculpteur Arnold. Il se compose d'un autel, d'une sainte table, d'une chaire et d'une cuve baptismale. Ces travaux ont été financés par la commune pour une somme de 30 000 Francs (ce qui lui a valu les éloges de la commission des arts et monuments historiques du département). Les fenêtres ont été réparées et les familles notables les ont dotées de nouveaux vitraux.

Au début du XX^{ème} siècle (Illustration 3)

La seule modification extérieure concerne la façade. Elle a été refaite en 1910, toujours en



L'église à la fin du XIX^{ème} siècle (façade, nef, clocher et transept sud)



L'église à la fin du XIX^{-ème} siècle (façade, nef, clocher et transept nord)



l'église au début du XXème siècle (façade, nef, clocher et transept sud)

style roman saintongeais, en s'inspirant de la façade d'origine. La pierre utilisée est de meilleure qualité. Le rez-de-chaussée a été un peu modifié : le portail principal est plus large et il n'y a plus qu'un seul portail aveugle de chaque côté. Au premier étage, une cinquième baie a été ajoutée au milieu et dotée d'un vitrail. Une horloge équipe désormais le milieu du fronton triangulaire. Son mécanisme se trouve dans le clocher. Toutes ces transformations ont été financées par la commune, mais aussi par les dons des paroissiens, en particulier Marie-Thérèse Gautret, née Geneuil.

A l'intérieur les murs ont été crépis au ciment faisant disparaître d'éventuels

traces de peinture murales. Ils ont été décorés de simples traits dessinant des pierres. On a profité de la démolition de la façade, pour mettre dans la chapelle de Saint Antoine, le calvaire qui se trouvait jusqu'alors au fond du jardin de l'ancien (aujourd'hui 7 rue des Châteaux) et qui commençait à souffrir des intempéries. L'immense croix et la statue de la vierge en bois ont pu être sauvées. Mais la statue de Saint Jean, trop abîmée, a été remplacée par un moulage en plâtre.

Aujourd'hui (illustration 4)

A l'extérieur, l'église a peu changé depuis un siècle. On distingue bien, avec son appareillage de pierre différent, l'ajout de la façade de 1910. La place a été redessinée pour permettre un meilleur accès. Si la plaque tombale de Marie- Thérèse Nau est toujours là, le rosier qui marquait la tombe des Jacopy a disparu.

A l'intérieur, en 2014, on a enlevé le crépi en ciment et on l'a remplacé par un enduit à base de chaux, qui protège mieux la pierre. Pour satisfaire aux exigences nouvelles du culte catholique, la sainte table a été morcelée en deux parties, sans être altérée. Lors de travaux, on a également découvert un tableau ignoré jusqu'alors.

La comparaison de ces différentes photographies nous montre que, avec ses ajouts et réparations au cours des siècles, l'église Saint Vivien continue depuis près de mille ans à marquer le centre de notre bourg. Des dizaines de générations y sont allées régulièrement, et y ont célébré les grandes étapes de leurs vies. A Clérac, comme dans toutes les communes de France, l'église est un élément essentiel du patrimoine local, non seulement par son architecture et son histoire, mais aussi comme souvenir et témoignage des milliers et milliers de femmes et d'hommes qui l'ont fréquentée.

Jean-Paul Grasset



l'église aujourd'hui (façade, nef, clocher et transept sud)

Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean Jacques Nau

Voici un autre souvenir évoqué par Jean Jacques Nau intitulé **Feu la boutique**

Fin juillet 2020, le feu a détruit l'ancien atelier de menuiserie accolé à la maison d'habitation de mes grands-parents et de ma tante, propriétaires successifs du bureau de tabac contigu. Plus qu'un banal fait divers, cet incendie a effacé, pour quelques-uns d'entre nous, une page de notre vie. La boutique, comme elle était communément appelée, n'a plus que ses murs à offrir à la vue des passants, la charpente et le bardage en bois, témoins d'un savoir-faire familial, ne sont plus désormais qu'un amas de cendres, recouvert de morceaux de tuiles cassées et d'un enchevêtrement de divers éléments de bois calcinés qui, comme symboles de la robustesse de leur édification, ont refusé d'être réduits en poussière.

La boutique outre son activité principale, de menuiserie – charpente, a servi de cache à munitions pendant la deuxième guerre mondiale (dans la toupie) et a aussi contribué, du fait de sa situation centrale, à créer du lien social dans la commune :

Préparation de la retraite aux flambeaux, le lundi soir à l'époque, à l'occasion de la fête locale, repas de la « girouette » après l'élection de mon grand-père au conseil municipal, cuisine du cochon avec l'incontournable soupe de boudin, grillade hebdomadaire, sur sarments, du bifteck de chez Manon dans la cheminée, dont savait habilement profiter notre voisin, non sans avoir au préalable demandé, alors que nous étions en plein repas, s'il ne restait pas un peu de braise (t'rest'y pas un peu d'braise?)... la moindre des choses, non !

Il me revient à l'esprit que lors d'un repas « de la girouette », les outils se trouvant à proximité des convives, Mr Poul (Paul Arnaud) n'a pu se lever de son banc à la fin du repas, le bas de sa veste de chasse avait été cloué avec une « pointe de Paris » par le « Grand Nau » de La Brande alias « Zézé ».

A l'occasion de la fête locale, les forains venaient brancher (certains diraient plutôt plugger de nos jours) leurs stands, manèges et autos scooters dans la boutique, de



même que les rares cirques de passage, mon grand-père l'a aussi prêtée à l'un des forains pour y organiser un repas de famille. Par la fenêtre donnant sur la place, Franck, alors apprenti et fidèle parmi les fidèles, a, un jour, assisté à une « commande de mule » contre le gros chêne, exécutée par l'épouse de l'un d'entre eux !

Un banc de scie, une dégauchisseuse raboteuse, une ponceuse suspendue, une toupie, une mortaiseuse à chaîne succédant à celle à mèche y constituaient l'essentiel des équipements, motorisés électriquement par Grand Mimi. Mon grand-père avait fait percer un trou au bas du mur mitoyen de sa chambre afin que les morceaux de bûches sciés puissent être directement envoyés à la cave où ils étaient « apilés » (rangés), des établis au nombre de 3, je crois, complétaient tout naturellement le site.

Les conscrits y venaient faire fabriquer la valise en bois qui les suivra tout au long de leur incorporation, jusqu'en Algérie pour certains. Pendus aux poutres, trônaient deux ou trois « Jésus » pour graisser les scies. L'échelle escamotable permettait d'accéder au grenier où le tour occupait l'emplacement à côté des fenêtres et, contre le mur mitoyen de la maison d'habitation, des casiers contenaient les vitres prêtes à être découpées aux bonnes dimensions à l'aide du diamant. Les odeurs de l'huile de lin, de la térébenthine (fabriquée à Angenin) s'y mêlaient parfois à celles de la peinture élaborée par notre grand-père avec du noir de fumée et du blanc d'Espagne, entre autres. Le reste de cet espace était occupé par diverses pièces de bois.

A chaque début de saison, il n'était pas rare d'y voir aussi des joueurs de l'USC, toutes générations confondues, venir retirer leur équipement neuf entièrement payé par le club. A ce propos, je me souviens de la commande de chaussures à crampon Henri Ours, en caoutchouc renforcé noir et aux lacets jaunes, qui déçurent bon nombre de jeunes joueurs au point de n'avoir jamais été renouvelées.

La véranda, accessible depuis la boutique par trois marches abritait, outre la cuisinière et le bac pour laver le linge, le buffet à l'intérieur duquel étaient remisés les maillots de l'USC lavés par ma tante, ainsi que des





paires de chaussures à crampon et divers accessoires comme les genouillères et les gants du gardien de but ainsi que le fer pour clouer les crampons et le sac US pour transporter les équipements. Un apprenti, Jeannot, gardien de but doté d'une grande agilité et acrobate à ses heures a, un jour, descendu sur les mains les marches menant à la véranda.

La boutique a même recueilli, le temps de trouver un local approprié, les trophées remportés par l'USC qui n'étaient plus en odeur de sainteté au bar du village. Cet épisode a eu lieu après le déménagement de l'entreprise paternelle sur son nouveau site, tout comme la « menace de meurtre » proférée par mon grand-père à l'encontre de Léonide (Devaux) : nous tirions du béton à la règle dans la partie de l'atelier qui sera le futur garage de ma première voiture, il est fort probable que Léonide ce jour-là, n'était pas en grande forme et ne faisait pas exactement ce que mon grand-père lui avait demandé, c'est alors que ce dernier s'écria : « arrête ou j'te tue ! ». Léonide, bien que sidéré par de tels propos, n'a pas bronché mais à l'heure de reprendre le travail après déjeuner, il est venu s'enquérir auprès de ma tante de la réalité de la menace, rassuré, il reprit le travail comme si de rien n'était.

Quelques cléracais ont travaillé ou fait leur apprentissage dans ce lieu, la moto (Motoconfort, puis la 2CV), le vélo (Motobécane) ou la mobyette (Cady) appuyés contre le pan de mur, face à la maison de mes amis Clet (les propriétaires des engins se reconnaîtront, sinon je reste à la disposition des autres pour révéler leur identité, si besoin). La porte d'entrée était côté place, une fois franchie, à gauche trônait la petite meule à pied à côté de laquelle, étaient parfois remisés les ballons de foot ayant servi pour les matches que nous disputions sur la place. La boutique et le foot étaient extrêmement liés, tous les apprentis et ouvriers ont été licenciés à l'USC ! L'un d'eux, Michel (sa modestie et sa discrétion dussent-elles en souffrir) a par ailleurs perpétué pendant de très nombreuses an-

nées, l'esprit sportif, l'esprit d'équipe et le dévouement aux autres sans oublier l'amour du travail bien fait, conjugué à un savoir-faire hors pair. Il est toujours présent avec son épouse Armande dans les tribunes des stades de Montguyon, d'Orignolles et de Clérac à l'occasion des matches de l'Athlétique Club Sud Saintonge, un formidable exemple de fidélité et d'attachement aux valeurs prônées en ce lieu, par ceux qui ont contribué à sa notoriété, essentiellement communale certes, mais au combien symbolique d'un état d'esprit et d'un art de vivre qui leur étaient propres et qui ont perduré durant toute la période d'activité du nouvel atelier.

Au fil des années, la boutique avait perdu un peu de sa surface pour permettre l'édification de la salle de bain de mes grands-parents, en contrepartie une buanderie et un WC ont été ajoutés du côté du jardin des voisins, on y accédait par l'ancienne fenêtre devenue porte. Ces transformations ont eu lieu à l'issue de l'implantation de l'entreprise paternelle dans ses nouveaux locaux et de la création, lors de sa cessation d'activité, d'une pièce à vivre pour ma tante, qu'elle occupa jusqu'au départ vers un autre site, des buralistes qui lui avaient succédé. Plus récemment, la boutique était encore utilisée pour stocker les boissons, bacs à glace et diverses denrées, lors des fêtes organisées sur la place. La vocation sociale du lieu étant toujours ainsi quelque peu perpétuée.

J'ai visionné la vidéo de l'incendie, l'intensité du brasier rouge incandescent m'a choqué sur le moment. Quelques mois après, une fois la stupeur passée et après avoir vu sur place les ruines de la boutique, il m'est apparu légitime de faire revivre ce lieu en hommage à ceux qui l'avaient construit, y avaient travaillé et avaient vécu à sa proximité. Heureusement, la maison d'habitation a été épargnée, sinon ce qui était le bureau de tabac serait aussi parti en fumée et d'autres souvenirs aussi !



La boutique sous la neige en janvier 2007

La Fermentation

Les aliments fermentés ont le vent en poupe en 2023. Les amateurs de cuisines découvrent les bienfaits des aliments fermentés tels que le kimchi, le kéfir, la choucroute et le miso. Ces aliments riches en probiotiques apportent une saveur complexe et une profondeur gustative à de nombreux plats, une richesse en minéraux, en vitamines sans aucun doute, un renforcement du système immunitaire et une amélioration de la digestion.

Alors qu'est-ce que la fermentation :

C'est une méthode de conservation naturelle par fermentation des aliments à base de sel dans un environnement sans air. C'est la présence de bactéries lactiques qui permet au mélange de s'acidifier et à la fermentation de se produire.

Il existe 2 grands types de mode de fermentation :

Le salage à sec : on râpe des légumes crus, on ajoute du sel, on presse bien et on tasse fort dans les bocaux pour que la fermentation se fasse bien.

La saumure : on place des légumes crus dans une eau à laquelle on ajoute du sel.

Alors quels sont les meilleurs aliments pour commencer votre lactofermentation ?

LE CHOU

Notre légume favori sans conteste : chou blanc, chou rouge, chou chinois, les possibilités sont nombreuses.

Dans un bocal de 1 litre avec joint :

1 kg de chou et 12g de sel gris naturel

Il vous faudra émincer finement le chou, ajouter le sel et bien mélanger. Laisser reposer 20 mn. Masser les ingrédients pour faire ressortir le jus.

Placer dans le bocal en tassant avec soin et en laissant le jus recouvrir les morceaux de chou, laisser 2cm du bord. Fermer le bocal et laisser dans une pièce de vie 4 semaines avant de placer le bocal en cave.



LA CAROTTE

Comme la betterave, le navet et autres légumes à racines, la carotte se prête parfaitement à la lactofermentation qui permet de l'attendrir un peu, ce qui lui donne une texture plus tendre que le légume cru, tout en conservant tous ses bienfaits.

Faisons ensemble une jardinière de légumes en saumure.

Pour un bocal de 0,5L avec joint :

400g de légumes variés, carottes, fenouil, radis, céleri, chou-fleur, navet... que vous aurez brossés, épluchés selon leur état. Veiller à retirer toute partie abîmée ou tachée. Il faudra râper ou couper en tout petits morceaux selon le légume.

Préparer la saumure : 30g de sel naturel gris pour 1 litre d'eau de source.

Placer les légumes dans le bocal en tassant, ajouter des épices (aneth, laurier), verser la saumure jusqu'à couvrir les légumes (arrêtez à 1 cm du bord) et fermer le bocal.

Placer dans un endroit sec, 7 jours à température ambiante puis dans un endroit plus frais pendant 3 semaines.

Une fois le bocal ouvert, il se conserve plusieurs semaines au frigo.

Déguster selon vos envies : nature, en salade, sur une tartine...

Recettes autour du kaki

Fruit national au JAPON, dégusté à maturité, le kaki est une merveille de douceur et est plein de bonnes choses pour la santé. Comment bien le choisir ? Faut-il manger sa peau ? Quels sont ses bienfaits ? Je vous dis tout sur ce fruit, encore trop souvent méconnu.



Le KAKI est un fruit d'automne et d'hiver par excellence, originaire du JAPON, il est aussi produit dans le Sud de la France depuis plusieurs années. Le KAKI a une peau orange ou rouge, à la chair jaune orangé et pousse dans un arbre appelé le plaqueminer.

Les bienfaits du kaki :

Le kaki contient de la vitamine A, bonne pour la vision et la protection de la peau, de la vitamine C, B, E et K reconnues pour renforcer votre système immunitaire et ainsi vous aider à affronter les virus en hiver. Mais son plus grand atout, reste la teneur exceptionnelle en flavonoïde et en bêta-carotène. Le kaki contient aussi du magnésium pour lutter contre la fatigue, le stress et aider la mémoire.

Le kaki est peu calorique et riche en fibre et en potassium, il favorise le transit intestinal et la sensation de satiété, c'est un coupe faim naturel que vous pouvez intégrer pour l'heure de votre collation ou au petit déjeuner !

Le kaki astringent comme les variétés hachiya ou blets, à la forme rappelant un cœur, se déguste bien mûr, coupé en deux, à la petite cuillère.

Par contre le kaki-pomme, comme son nom l'indique, peut être consommé avec la peau bien lisse et parfaitement propre.

KAKI variété persiMon : Flan magique au chocolat 2 ingrédients

Il vous faudra, 800 g ou 4-5 kakis, bien mûrs, épluchés et 30g de poudre de cacao de qualité non sucré.

Dans un blender, déposer la chair de vos kakis et la poudre de cacao, mettre en purée jusqu'à consistance lisse et crémeuse. Verser dans des ramequins avec couvercle pour éviter que le flan sèche et laisser reposer au réfrigérateur pendant 1 heure.

Déguster tout simplement ou rajouter quelques cubes de poires et un coulis de chocolat noir !

Carrés au kaki et à la noix de coco

Préchauffer le four à 180°C

Prélever 100g de chair de kakis et l'écraser.

Dans un saladier, fouetter vivement 2 œufs avec 45g de sucre roux. Ajouter 50g de crème fraîche épaisse, la chair de kaki et 40g de noix de coco râpée et bien mélanger. Verser en pluie, 125g de farine et ¼ de cc de levure chimique, bien remuer.

Tapisser un moule carré de 20x20cm de papier cuisson, verser la préparation et enfourner entre 15 et 20mn. Laisser refroidir puis découper en carrés.

Bon appétit.

Etat Civil

Athéna, Florence, Nathalie AURIOL

Née le 22 août 2023

Fille de Emerick AURIOL et Laura FRANÇAIS

Naëlys, Lou ROUGIER

Née le 12 septembre 2023

Fille de Stéphane ROUGIER et Gwenaëlle MAYET

William, Gilles, Alexandre et Antoine, Xavier, Sébastien MAINGUET

Nés le 16 octobre 2023

Fils de Jérôme MAINGUET et Emilie TARIN



Thierry LEGER et Tatiana GAY

Mariés le 26 août 2023

Wilfried VIGIER et Mélissa VACHET-LAPP

Mariés le 30 septembre 2023

Philippe COIGNAUD et Valérie GUERIN

Mariés le 09 septembre 2023

Lauryn ECREPONT et Sandra ALEXIS

Mariées le 07 octobre 2023

Serge REY

Décédé le 23 août 2023 à Saint-Jean-D'Illac

Domicilié 5 chemin du Taillis

Gisèle MAILLET née LAGARDE

Décédée le 02 octobre 2023 à Jonzac

Domiciliée 7 Matrat

Jean TARDY

Décédé le 28 octobre 2023 à Jonzac

Domicilié 3 les Prés de Réaux

Jean, Claude BRULETOUT

Décédé le 02 novembre 2023 à Pessac

Domicilié 5 le Bonnin



Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Mairie de Clérac

1 place de la Mairie
17270 Clérac
Tél : 05.46.04.13.12
info@ville-clerac.fr
www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

Culture

Bibliothèque : 05.46.04.75.56
bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00
Le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Musée :

1 route des châteaux
05.46.04.07.83
email : musee-clerac@orange.fr
web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) : 05.46.04.90.08
ou 05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint

Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevancaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary,
26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et
jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

ENEDIS (dépannage) : 09 69 32 18 84

Orange : 39 00

SNCF : 0 892 35 35 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de
Montguyon) : 05.46.04.01.45

Email : ccas.msap@montguyon.fr

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au
05.46.49.27.77

Conciliateur de justice (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45
Tous les 2èmes mercredis de 9h à 12h

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.org

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Pharmacie de garde : 118418

Accueil familial personnes âgées/ handicapées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Mme Metay Brigitte (9 rue de Lesné) 05.46.04.02.13

Assistances maternelles

Mme Beucher Laura (13 Grand Village) 06.21.90.58.38

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie)
05.46.48.26.60.

Mme Mole Bénédicte (impasse des fougères) 06.16.69.47.75

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 06.67.44.33.



Mairie de CLÉRAC
Charente - Maritime

1 place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12
Messagerie : info@ville-clerac.fr
Site internet : www.ville-clerac.fr

